



THÉONORME

Votre allié conformité

LES MÉMOS DE THÉO NORME

UTILISATION DES EXTINCTEURS

L'extincteur est l'accessoire de base dans la lutte contre l'incendie que l'on retrouve à peu près partout, et qui peut servir à tous pour agir sur un départ de feu. Oui, mais encore faut-il savoir s'en servir ! Faisons le point à ce sujet.

EMPLACEMENT

L'article R. 4227-29 du Code du travail impose des extincteurs en nombre suffisant et maintenus en bon état de fonctionnement, et notamment au moins un extincteur portatif à eau pulvérisée 6 L pour 200 m² et au moins un appareil par niveau. Lorsque les locaux présentent des risques d'incendie particuliers, notamment des risques électriques, ils sont dotés d'extincteurs dont le nombre et le type sont appropriés aux risques.

Le règlement de sécurité des ERP impose au minimum un extincteur à eau 6 L pour 200 m² (300 m² pour les ERP de 5^{ème} catégorie) et par niveau, avec un minimum de 2 par établissement (1 pour les ERP de 5^{ème} catégorie). Les extincteurs doivent être judicieusement répartis et complétés avec des extincteurs appropriés aux risques, notamment électriques, qu'ils doivent combattre.

Accrochés à un élément fixe, avec la poignée de portage à moins de 1,20 m du sol, ils sont repérés par une signalisation durable et répartis de préférence dans les dégagements, en des endroits visibles et facilement accessibles.

GESTUELLE GÉNÉRALE

En cas de fumées se baisser pour respirer l'air frais.

Éviter une pression trop importante sur les feux liquides.

En cas de fuite de gaz en feu fermer la vanne.

Ne pas attaquer les flammes gaz avec un extincteur à eau.

Attaquer le feu en gardant une possibilité de fuite.



RÈGLES D'UTILISATION



Classification :

CLASSES AB

Feu de bois, carton, papier, caoutchouc, textile, PVC, Polystyrène, essence, fioul, gazole

Classification :

CLASSES B

Feu d'essence, fioul, gazole, alcool, huile, et origine électrique

Classification :

CLASSES ABC

Feu de bois, carton, textile, plastique, hydrocarbures, alcool, gaz, huile, graisse et origine électrique

Procédure :

- 1- Enlever la goupille
- 2- Percuter la cartouche de gaz avec le percuteur
- 3- Porter l'extincteur d'une main et viser le feu de l'autre main en appuyant sur la soufflette

Procédure :

- 1- Enlever la goupille
- 2- Porter l'extincteur avec les 2 mains en appuyant d'une main sur la soufflette

Procédure :

- 1- Enlever la goupille
- 2- Percuter la cartouche de gaz avec le percuteur
- 3- Porter l'extincteur d'une main et viser le feu en appuyant sur la soufflette

Gestuelle :

Distance : 2 à 3 m du feu
Agit par refroidissement et étouffement si additif

Gestuelle :

Distance : 0,5 à 1 m du feu
Agit par étouffement
Viser les flammes

Gestuelle :

Distance : 3 à 4 m du feu
Agit par inhibition et étouffement
Faire des « 8 » dans les flammes

MAINTENANCE (NF S 61-919)

Une maintenance annuelle doit être réalisée avec renouvellement de la charge à 5 ans et 15 ans (sans objet pour le CO₂) et révision en atelier à 10 ans. La durée de vie prévue est de 20 ans (non fixée pour les CO₂).